

Matricules militaires
Lisieux 1904

Grat. assignat pour l'armée de terre le 24-10-27

Nom : CHVEL		Numéro matricule du recrutement : 640	
Prénoms : <i>Louis Pierre</i> Surnom :		Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le <i>23 Décembre 1884</i> à <i>S^e Gation</i> canton		Cheveux <i>et</i> , sourcils <i>bruns</i>	
d' <i>Honfleur</i> , département de <i>Calvados</i> , résidant		yeux <i>gris</i> , front <i>ordinaire</i>	
à <i>S^e Gation</i> , canton d' <i>Honfleur</i> , département		nez <i>long</i> , bouche <i>normande</i>	
de <i>Calvados</i> , profession de <i>journalier</i>		menton <i>court</i> , visage <i>ovale</i>	
fils de <i>Jean Viot</i> et de <i>Marie Tessier</i> , domiciliés		Taille : 1 m. <i>59</i> cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.	
à <i>S^e Gation</i> , canton d' <i>Honfleur</i> , département de <i>Calvados</i>		MARQUES PARTICULIÈRES :	
N° <i>54</i> de tirage dans le canton d' <i>Honfleur</i>		Degré d'instruction : générale (1). <i>3</i> militaire (2). <i>Exercé</i>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses.)		Dans l'armée active. <i>1^{er} Rég. d'Inf. Courbevoie</i> Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <i>Régiment d'Infanterie DE LISIEUX-COURBEVOIE</i> Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	
Compris dans la <i>1^{re}</i> partie de la liste du recrutement cantonal (..... ^e portion).			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.	
Incorporé au <i>1^{er} Rég. d'Inf.</i> compter du <i>10 Octobre 1904</i> comme jeune soldat <i>appelé</i> Arrivé au Corps <i>à Lisieux</i> le <i>23 Mars</i> N° M ^o <i>7690</i> Envoyé en congé le <i>28 Mars 1904</i> Certificat de bonne conduite accordé		26 juillet <i>Tourneville Lisieux R. Honfleur</i> <i>Place des Parquets</i>	
Disparu le <i>15 Septembre 1914</i> à <i>La Neuville première brigade</i> combattant contre l'Allemagne du <i>1^{er} Août 1914</i> au <i>16 Septembre 1914</i> Décès fait le <i>16 Septembre 1914</i> par engagement déclaré de deux ans pour le <i>Volontariat de</i> Paris le <i>15 Juillet 1921</i> Mort pour la France		Dates. Communes. Subdivisions de région.	
A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans l' <i>118^e Régiment d'Infanterie</i> du <i>24 Juin</i> au <i>15 Août 1911</i> A accompli une 2 ^e période d'exercices dans l' <i>118^e Régiment d'Infanterie</i> du <i>11 Mai</i> au <i>31 Mai 1918</i> Passé dans l'armée territoriale le		ÉPOQUE à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de la LIBÉRATION de service militaire.	
A accompli une période d'exercices dans l' du au Passé dans la réserve de l'armée territoriale le Libéré du service militaire le		1 ^{er} Octobre 1908 1 ^{er} Octobre 1918 1 ^{er} Octobre 1924 1 ^{er} Octobre 1930	

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1899.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajouré.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)